

IFRS - Principes clés

Le 6 janvier 2005



vivre confiant

Avertissement

- La présentation ci-après donne une vue d'ensemble des normes IFRS en l'état actuel des informations disponibles. Un certain degré d'incertitude demeure sur certaines normes clés et sur leur interprétation.
- La présentation ci-après contient des informations et des chiffres non audités qui sont susceptibles d'être modifiés.
- Certaines déclarations figurant dans le présent document contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels ou les objectifs d'AXA et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations ; cet écart peut également exister par rapport aux résultats déjà publiés par AXA.

De tels risques et incertitudes comprennent notamment les conséquences d'éventuels événements catastrophiques tels que des actes de terrorisme. Prière de se référer au rapport annuel d'AXA, Formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2003, ainsi qu'au Document de référence d'AXA pour l'exercice clos au 31 décembre 2003, afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA.

Sommaire

1 : Quand AXA rencontre les IFRS	page 4
2 : IFRS – Principes clés	page 8
■ Actifs investis et produits dérivés	
■ Contrats d'assurance et d'épargne	
■ Shadow Accounting	
■ Regroupements d'entreprises	
■ Stock options, plans d'actionnariat des salariés et engagements sociaux	
■ Titres d'Auto-Contrôle	
■ Instruments financiers composés	
■ État récapitulatif de l'impact des IFRS sur les capitaux propres du bilan d'ouverture	
3 : Impact sur les indicateurs clés d'AXA	page 37
4 : Impact sur le modèle économique d'AXA	page 45
5 : Calendrier de communication externe	page 50
6 : Conclusion	page 53

1. Quand AXA rencontre les IFRS



vivre confiant

Contexte

- Les normes IFRS (« International Financial Reporting Standards ») ont été introduites afin d'encourager l'harmonisation comptable dans le monde, à laquelle AXA est très favorable
- Pour le secteur de l'assurance, le passage aux normes IFRS pose le problème d'une approche en deux étapes, l'évaluation des contrats d'assurance n'étant abordée qu'au cours de la deuxième phase
- Cette situation résulte en une asymétrie entre les actifs et les passifs (« mismatch »), et donc crée de la volatilité que le secteur va devoir gérer

Le programme de conversion d'AXA aux IFRS est bien avancé

- Le processus de conversion a commencé il y a 24 mois
- Pilotage conjoint des entités locales et du siège
- Forte implication des équipes dans le processus, tant localement qu'en central
- Calendrier du projet de conversion :
 - ➔ Lancement : janvier 2003
 - ➔ Guide de passage aux IFRS d'AXA : mars 2003
 - ➔ Comptes consolidés 2004 en normes IFRS, 1^{ère} version : juin 2004
 - ➔ Comptes consolidés 2004 en normes IFRS, 2^e version : octobre 2004
- Finalisation du bilan et du compte de résultat 2004 établis selon les normes IFRS : 2^e trimestre 2005

Les normes IFRS sont complexes, mais leur incidence sur AXA est assez simple

- L'impact sur les capitaux propres d'ouverture 2004 sera d'environ -5%
- Maintien des concepts de résultats opérationnel et courant, les montants différant légèrement de ceux en normes françaises (« FGAAP »):
 - ➔ Le résultat opérationnel devrait rester sensiblement inchangé
 - ➔ Le résultat courant devrait bénéficier d'un stock de plus-values latentes plus important mais sera soumis à l'application de règles de dépréciation plus mécaniques
- Le résultat net bénéficiera de l'absence d'amortissement des survaleurs
- Le mismatch actifs/passifs de la phase 1 créera de la volatilité :
 - ➔ Cette volatilité sera largement atténuée par le « shadow accounting » et par la classification des actifs investis
 - ➔ La volatilité résiduelle n'affectera que le résultat net

2. IFRS – Principes clés



vivre confiant

Analyse simplifiée des composantes des capitaux propres dans le cadre des IFRS

Capital social

Plus : Primes d'émission, de fusion et d'apport

Moins : Titres d'auto-contrôle

Plus : Gains et pertes latents inscrits aux capitaux propres mais pas dans le compte de résultat (« OCI »*)

Plus : Résultats non distribués

Plus : Résultat net IFRS de l'exercice (« P&L »)

= CAPITAUX PROPRES

Normes IFRS – Principes clés

- **Actifs investis et produits dérivés (IAS 32 et 39)**
- **Contrats d'assurance et d'épargne (IFRS 4 et IAS 39)**
- **Shadow Accounting (IFRS 4)**
- **Regroupements d'entreprises (IFRS 3)**
- **Stock options & plans d'actionnariat des salariés (IFRS 2) et engagements sociaux (IAS 19)**
- **Titres d'auto contrôle (IAS 2)**
- **Instruments financiers composés (IAS 32)**

Actifs investis (IAS 32 et 39)

- Postes du bilan potentiellement soumis à des changements

FGAAP – 31/12/2003

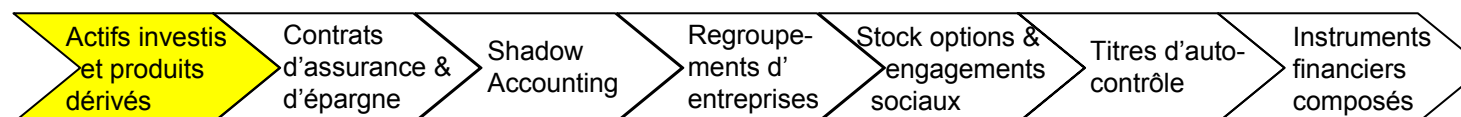
(En milliards d'euros)

Écarts d'acquisition	12,9	Capitaux propres du Groupe	23,4
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance vie	2,8	Intérêts minoritaires	2,5
Actifs investis	250,5	Dettes subordonnées	8,5
Placements représentant les engagements des contrats en UC	101,0	Provisions techniques – Assurance*	259,5
Part des réassureurs dans les provisions techniques	8,5	Provisions techniques des contrats en unités de compte*	101,1
Créances	24,5	Provisions pour risques et charges	6,9
Frais d'acquisition différés (DAC)	11,0	Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	8,3
Autres actifs	38,1	Autres passifs	39,1
ACTIF	449,2	PASSIF	449,2

Note : DAC nets d'impôt, de PB et d'intérêts minoritaires = 4,8 milliards d'euros



* Brutes de réassurance



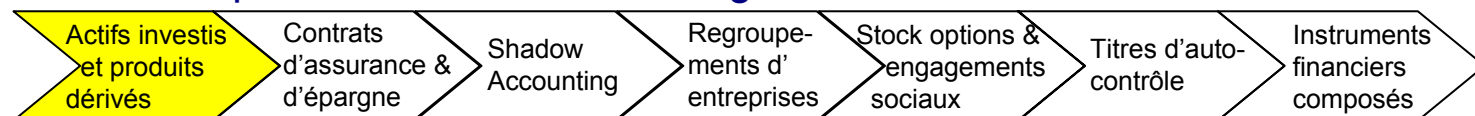
Classification des actifs investis : majoritairement en Juste Valeur (« Fair Value »)

- FGAAP : les actifs investis sont évalués selon leur nature (actions, obligations, etc.) et comptabilisés au coût historique, à l'exception des actifs alloués aux contrats en unités de compte et aux contrats « with-profit » qui sont en fair value

- IFRS :

	Description	Mode de comptabilisation	Impact de la variation de fair value (hors dépréciations)
Immobilier	Biens immobiliers alloués aux contrats en unités de compte ou aux contrats « with-profit »	Fair value	Compte de résultat
	Autres immeubles de placement	Coût amorti	N/A
Prêts et créances	Actifs financiers à paiements fixes ou déterminables, non cotés sur un marché actif*	Coût amorti	N/A
Titres détenus jusqu'à maturité (HTM)	Classification remise en cause en cas de cession avant l'échéance, sauf si cette cession est admise	Coût amorti	N/A
Titres de Trading et Actifs « AFS _{P&L} »	Recherche d'un profit à court terme (trading)	Fair value	Compte de résultat, atténué par le « Shadow Accounting »
	En cas de sélection de l'Option fair value (actifs « AFS _{P&L} »)	Fair value	Compte de résultat, atténué par le « Shadow Accounting »
Actifs disponibles à la vente « AFS _{OCI} »	Pour tous les actifs investis non classés dans une des catégories ci-dessus	Fair value	OCI, atténué par le Shadow Accounting.

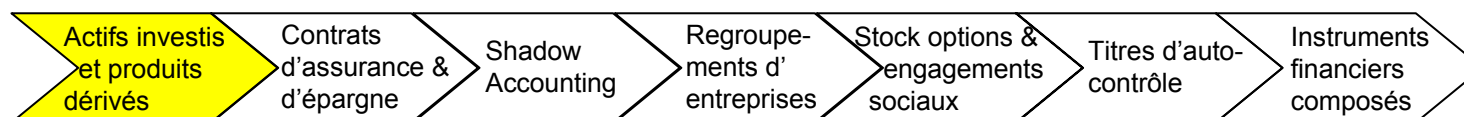
- Pour toutes les catégories d'actifs, les provisions pour dépréciations transitent par le compte de résultat, atténuées par le « shadow accounting ».



* Autres que les titres classés en Trading ou disponibles à la vente

Classification des actifs investis d'AXA

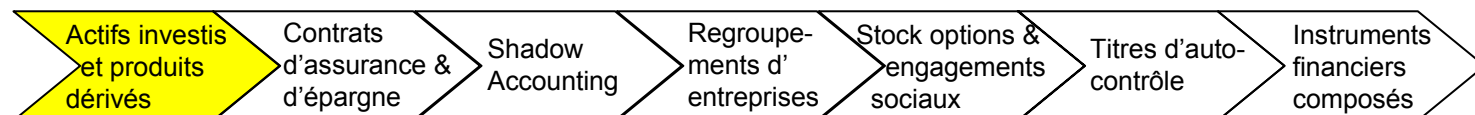
- Valorisation en coût amorti pour:
 - ➔ Les actifs immobiliers, sauf ceux alloués aux contrats en unités de compte ou aux contrats « with-profit »
 - ➔ Les prêts et créances
- Valorisation en Option Fair Value ($AFS_{P\&L}$) utilisée dans les cas suivants :
 - ➔ Actifs alloués aux contrats en unités de compte et aux contrats « with-profit » ou équivalents
 - ➔ Situations de «couverture naturelle » (rares)
 - ➔ Titres sous-jacents de fonds d'investissement « satellite »
- Valorisation en AFS_{OCI} pour les autres actifs



Dépréciation des actifs investis : application plus mécanique dans le cadre des IFRS

	Obligations		Actions		Immobilier	
	FGAAP	IFRS	FGAAP	IFRS	FGAAP	IFRS
Evaluation de la nécessité de provisionner	<u>Seulement si lié à un accident de crédit</u> BIG : Moins values latentes : - depuis plus de 12 mois, ou - >20% depuis plus de 6 mois IG : Moins values latentes >20% depuis plus de 6 mois		Moins values latentes : - depuis plus de 6 mois <u>et</u> - >20%	Moins values latentes : - depuis plus de 6 mois <u>ou</u> - >20%	Moins values latentes >15%	
Référentiel de la provision pour dépréciation	Valeur de marché		<u>Valeur recouvrable ou valeur de marché</u>	<u>Valeur de marché</u>	Max. entre évaluation indépendante et CFA, <u>avec taux d'actualisation :</u> <u>Fixé à 4,5%</u> <u>Basé sur taux de marché</u>	
Réversible	Oui		<u>Oui</u>	<u>Non</u>	Oui	

- Les normes IFRS requièrent une application rétrospective des règles de dépréciation, sauf si cela s'avère impraticable
- Pour AXA, le stock de provisions pour dépréciation selon les normes IFRS sera à peu près équivalent au stock en US GAAP à fin 2003, à périmètre constant

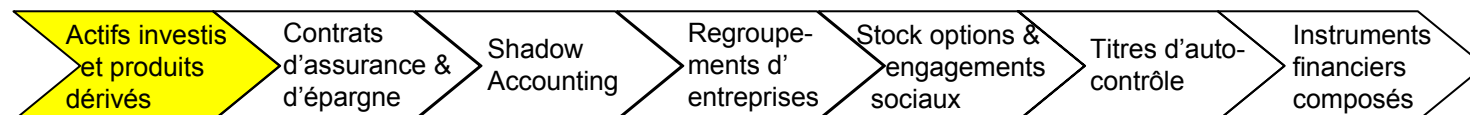


Comptabilisation des dérivés et des opérations de couverture – Impact simplifié des IFRS

- Les dérivés sont inscrits au bilan en fair value avec variations de valeur transitant par le compte de résultat, sauf si la stratégie adoptée répond aux conditions d'une comptabilité de couverture contre les risques de variations des flux de trésorerie attendus (couverture de cash-flows)

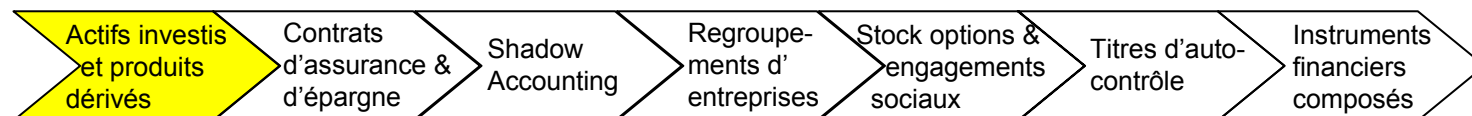
		Neutralisation de la comptabilisation du dérivé et de l'élément couvert	
La stratégie répond-elle aux conditions d'une comptabilité de couverture ?	Oui	Couverture de fair value	Oui
		Couverture de cash-flows	Oui pour les flux de trésorerie. Variation de valeur du dérivé en OCI
	Non	«Couverture naturelle»	Oui
		Considérée comme un dérivé autonome	Non. Volatilité transite par le compte de résultat.

- Les variations de valeur n'affecteront ni le résultat opérationnel, ni le résultat courant, sauf en cas de « couverture naturelle » des passifs d'assurance (ex: couverture des GMDB/ IB/ WB par des contrats à terme (« futures »))
- Prouver l'efficacité de la couverture afin de pouvoir appliquer la comptabilité de couverture sera essentiel



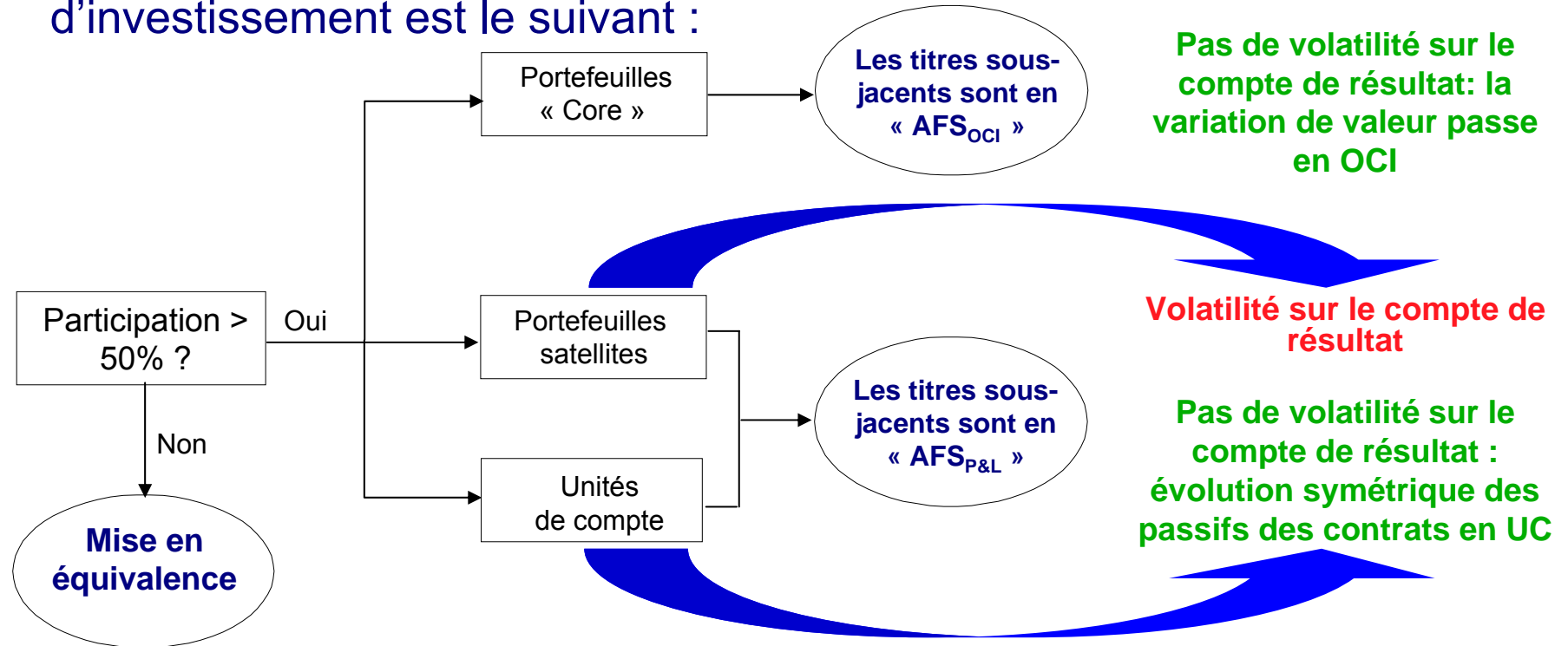
Comptabilisation des dérivés et des opérations de couverture – Exemples

- Couverture de cash-flows : couverture des écarts de duration chez AXA France
 - Stratégie : couvrir l'écart de duration entre les actifs et les passifs
 - Instrument dérivé : swaps de taux payant un tx variable et recevant un tx fixe
 - FGAAP : pas d'impact au bilan lié à l'évaluation en valeur de marché des swaps
 - IFRS : la variation de valeur des swaps passe en OCI
- Dérivé considéré comme « autonome » malgré sa justification économique: couverture des options de rachat chez AXA France
 - Stratégie : couvrir le risque de rachat en cas de hausse des taux
 - Dérivés : caps de taux d'intérêt
 - FGAAP : la stratégie remplit les critères d'une comptabilité de couverture, pas d'impact de variation de valeur de marché du dérivé sur le bilan
 - IFRS: les plus et moins values latentes sur le dérivé passent en compte de résultat



De plus, les IFRS étendent le périmètre de consolidation aux fonds d'investissement et aux entités/fonds immobiliers

- En cas de participation $\geq 20\%$, l'arbre de décision pour les fonds d'investissement est le suivant :



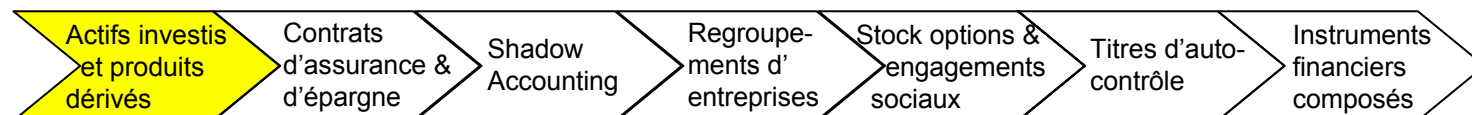
- En cas de participation $< 20\%$: pas de consolidation mais comptabilisation comme un actif investi sous la rubrique « AFS_{OCI} », sauf pour les actifs alloués aux contrats en unités de compte et aux contrats « with-profit »

Résumé de l'impact des IFRS sur les actifs investis et les produits dérivés

Le traitement IFRS des actifs investis et des produits dérivés est très différent des FGAAAP mais se rapproche des US GAAP en termes de :

- Classification des actifs, sauf pour les fonds d'investissement qui sont exclusivement classés en Trading en US GAAP
- Provisions pour dépréciation
- Stock initial de provisions pour dépréciation
- Comptabilisation des dérivés et des opérations de couverture, sauf pour les « couvertures naturelles »

GLOBALEMENT, IMPACT FORTEMENT POSITIF SUR LES CAPITAUX PROPRES D'OUVERTURE 2004



Contrats d'assurance et d'épargne (IFRS 4 et IAS 39)

- Postes du bilan potentiellement soumis à des changements

FGAAP – 31/12/2003

(En milliards d'euros)

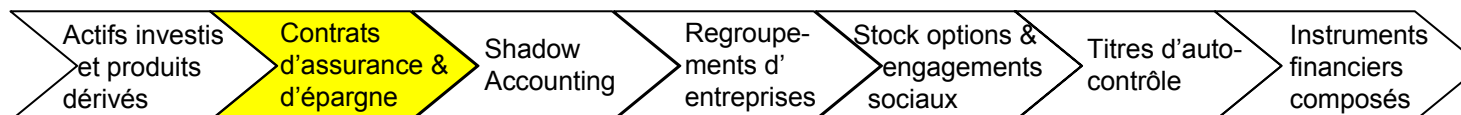
Écarts d'acquisition	12,9	Capitaux propres du Groupe	23,4
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance vie	2,8	Intérêts minoritaires	2,5
Actifs investis	250,5	Dettes subordonnées	8,5
Placements représentant les engagements des contrats en UC	101,0	Provisions techniques – Assurance*	259,5
Part des réassureurs dans les provisions techniques	8,5	Provisions techniques des contrats en unités de compte*	101,1
Créances	24,5	Provisions pour risques et charges	6,9
Frais d'acquisition différés (DAC)	11,0	Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	8,3
Autres actifs	38,1	Autres passifs	39,1
ACTIF	449,2	PASSIF	449,2



Note : DAC nets d'impôt, de PB et d'intérêts minoritaires = 4,8 milliards d'euros

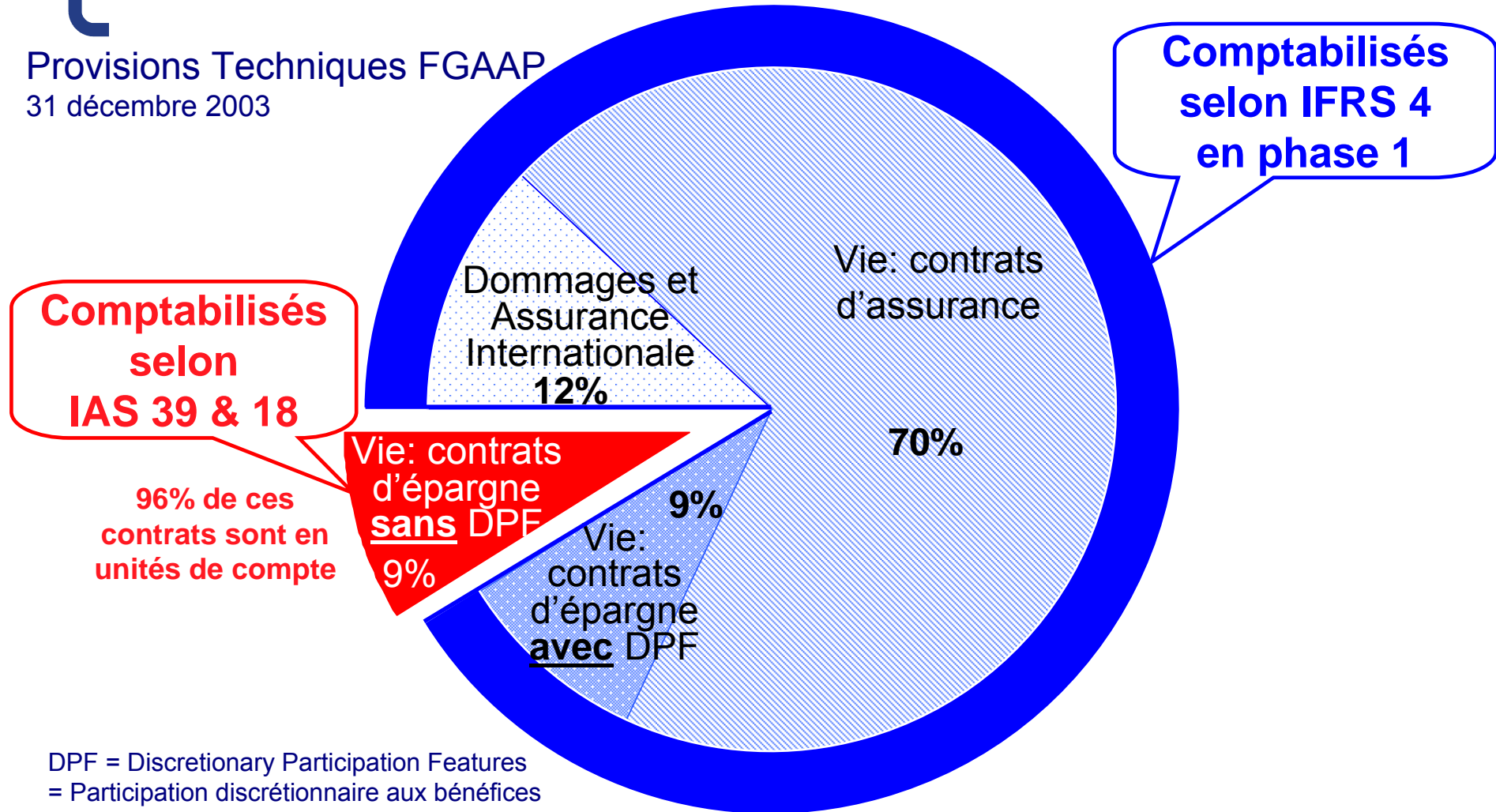


* Brutes de réassurance

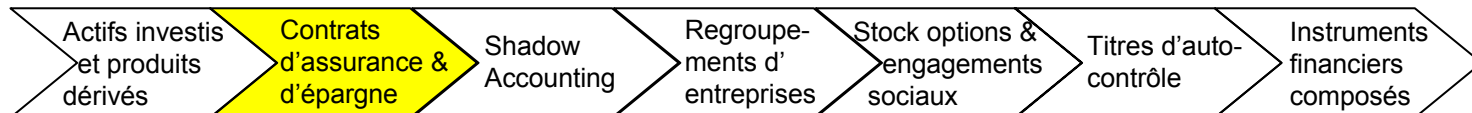


Répartition de nos provisions techniques

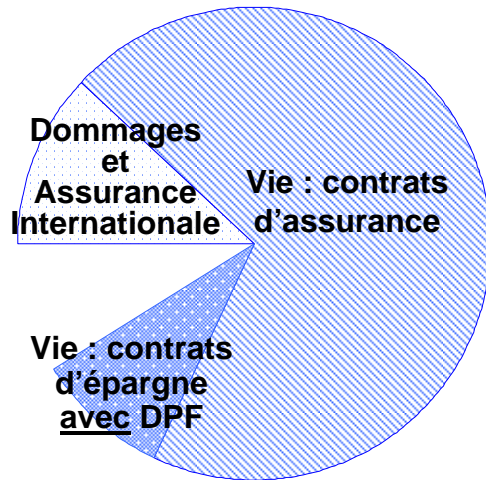
Provisions Techniques FGAAP
31 décembre 2003



DPF = Discretionary Participation Features
= Participation discrétionnaire aux bénéfices



Phase 1 : norme IFRS 4 appliquée aux contrats d'assurance et aux contrats d'épargne avec DPF



En FGAAP, ces contrats représentent :

- 91% des provisions techniques
- 94% du chiffre d'affaires*

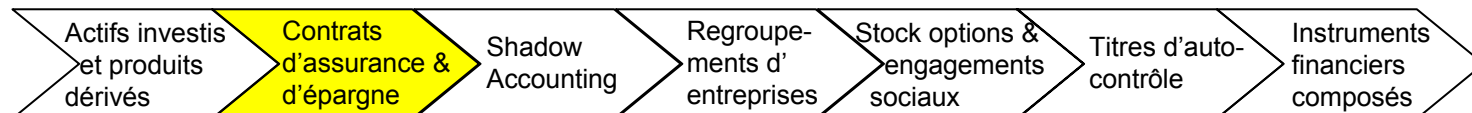
Pourcentages au 31/12/03

IFRS 4 :

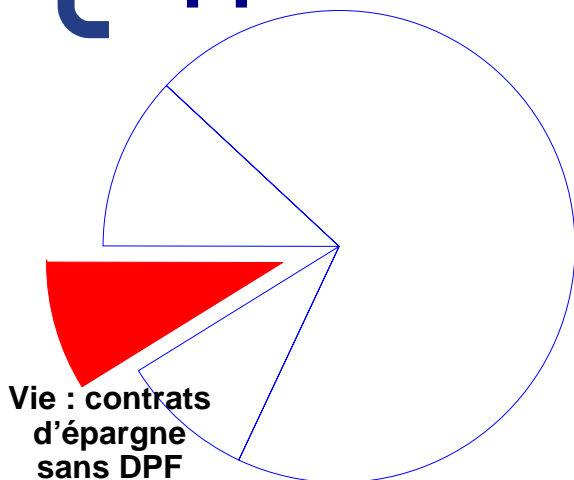
- Les passifs, les DAC et les valeurs de portefeuilles des sociétés d'assurance vie (VBI) **sont maintenus**
- Les contrats d'assurance sont testés pour identifier l'existence de dérivés cachés: **NON MATÉRIEL POUR AXA**
- L'ajustement de certains passifs pour refléter des hypothèses actuelles (« Selective Unlocking ») est autorisé, mais AXA prévoit d'y recourir seulement pour les passifs afférents aux GMDB/IB/AB couverts, afin que la valeur de ces passifs évoluent symétriquement à la valeur de la couverture
- Le « Shadow Accounting » est autorisé, et AXA l'appliquera autant que possible
- **Les provisions d'égalisation** en assurances Dommages et Internationale **sont éliminées** : **IMPACT NET POSITIF DE 0,3 MILLIARD D'EUROS SUR LES CAPITAUX PROPRES D'OUVERTURE 2004**



* Hors Gestion d'actifs et Autres services financiers.



Pour les contrats d'épargne sans DPF : application des normes IAS 39 et IAS 18



En FGAAP, ces contrats représentent :

- 9% des provisions techniques
- 6% du chiffre d'affaires*
- moins de 10% des DAC

Tous incluent des services d'investissement

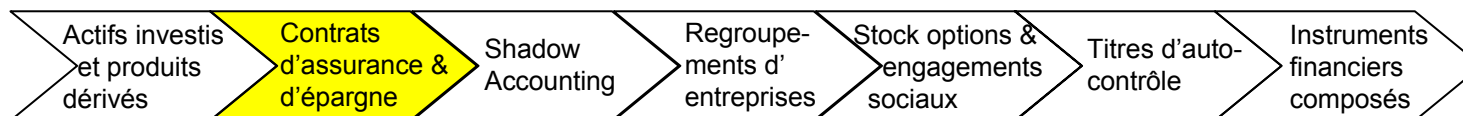
Pourcentages au 31/12/03

En Phase 1 :

- Ces contrats sont comptabilisés comme des contrats de dépôt
 - ➔ chiffre d'affaires = commissions et chargements, au lieu de primes
- Les passifs FGAAP sont globalement maintenus
- Élimination des DAC, partiellement remplacés par des coûts d'origination différés (DOC) pour les contrats incluant des services d'investissement :
 - ➔ Pour AXA, tous les contrats d'épargne sans DPF incluent des services d'investissement et donnent lieu à des DOC
 - ➔ Les commissions et bonus liés au volume sont, en particulier, éligibles aux « DOC »



* Hors Gestion d'actifs et Autres services financiers.



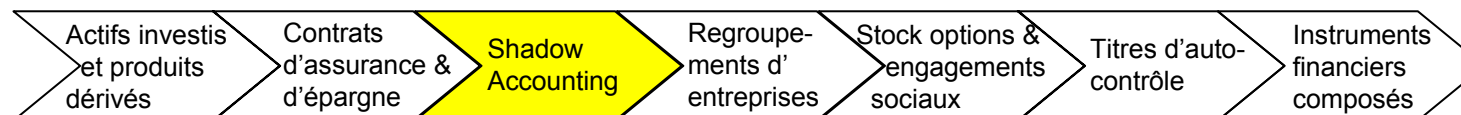
Shadow Accounting

- Postes du bilan potentiellement soumis à des changements

FGAAP – 31/12/2003

(En milliards d'euros)

Écarts d'acquisition	12,9	Capitaux propres du Groupe	23,4
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance vie	2,8	Intérêts minoritaires	2,5
Actifs investis	250,5	Dettes subordonnées	8,5
Placements représentant les engagements des contrats en UC	101,0	Provisions techniques – Assurance*	259,5
Part des réassureurs dans les provisions techniques	8,5	Provisions techniques des contrats en unités de compte*	101,1
Créances	24,5	Provisions pour risques et charges	6,9
Frais d'acquisition différés (DAC)	11,0	Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	8,3
Autres actifs	38,1	Autres passifs	39,1
ACTIF	449,2	PASSIF	449,2



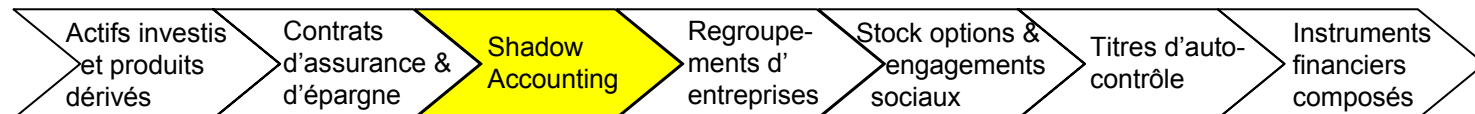
* Brutes de réassurance

La norme IFRS 4 autorise le recours au « Shadow Accounting » afin d'atténuer l'asymétrie de traitement des actifs et des passifs

Le « Shadow Accounting » des IFRS est identique, sur le plan conceptuel, à celui des US GAAP. Il consiste à retraiter certains passifs, les DAC et la VBI de l'impact des plus et moins-values latentes sur actifs investis* :

- Les passifs sont retraités pour prendre en compte la participation des assurés aux plus et moins values latentes
 - ➔ En cas de moins-values latentes, le retraitement est plafonné par le test d'adéquation des passifs (LAT, conceptuellement similaire au Loss Recognition Test), en ligne avec les études de gestion actifs/passifs et les restrictions réglementaires locales.
- Les DAC & VBI sont retraités pour tenir compte de l'incidence sur les Profits Bruts Estimés des plus et moins-values latentes, nettes de la participation des assurés,
- Les variations des actifs, passifs, DAC et VBI impactent les impôts différés

Les taux de participation des assurés utilisés pour ces retraitements reposent sur les meilleures estimations et sont conformes, pour l'essentiel, aux principes retenus pour le calcul de l'actif net réévalué en FGAAP.



* Qu'ils soient classés en « AFS_{P&L} », « AFS_{OCI} » ou Trading.

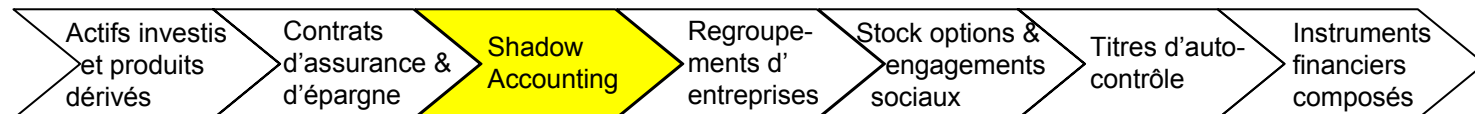
Contrats IFRS 4

« Shadow Accounting » - Illustration

- Exemple :
 - contrat avec taux de participation des assurés de 90%
 - Les actifs alloués au contrat sont classés en « AFS_{OCI} »
 - Impôt = 30%
 - Réactivité des DAC = 20% des plus ou moins values
- Actifs avec plus-value latente (PVL) de 1 000 euros
 - Sans « shadow accounting », les 1 000 euros passent en OCI (avant impôt)
 - Avec le « shadow accounting », **56 euros seulement passent en OCI**, comme illustré par les variations des postes du bilan ci-dessous :

ACTIF		PASSIF		
Actifs investis	+ 1,000	OCI	+ 56	PVL nette de PB, de réactivité des DAC et d'impôt
DAC	- 20	Passifs liés aux contrats	+ 900	PB de 90% sur la PVL de 1000
		IDP	+ 24	Impôt de 30% sur la PVL nette de PB et de réactivité des DAC = 30% x (1000-900-20)

Réactivité = 20% de la PVL nette de PB = 20% x (1,000-900)



Regroupements d'entreprises (IFRS 3)

- Postes du bilan potentiellement soumis à des changements

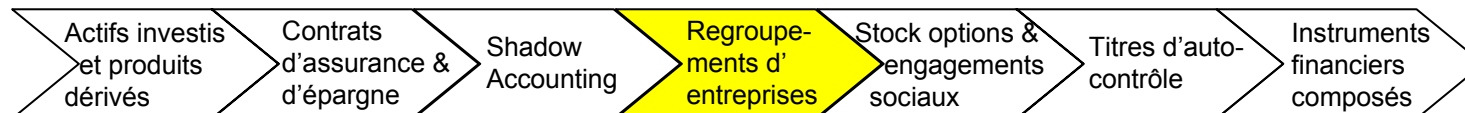
FGAAP – 31/12/2003

(En milliards d'euros)

Écarts d'acquisition	12,9	Capitaux propres du Groupe	23,4
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance vie	2,8	Intérêts minoritaires	2,5
Actifs investis	250,5	Dettes subordonnées	8,5
Placements représentant les engagements des contrats en UC	101,0	Provisions techniques – Assurance*	259,5
Part des réassureurs dans les provisions techniques	8,5	Provisions techniques des contrats en unités de compte*	101,1
Créances	24,5	Provisions pour risques et charges	6,9
Frais d'acquisition différés (DAC)	11,0	Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	8,3
Autres actifs	38,1	Autres passifs	39,1
ACTIF	449,2	PASSIF	449,2



* Brutes de réassurance

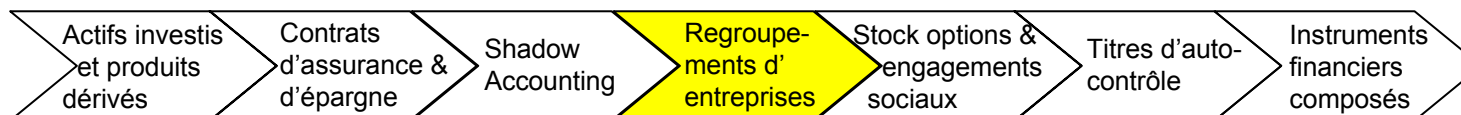


Regroupements d'entreprises

Selon les normes IFRS :

- Pas de retraitement des acquisitions passées
- Règles plus restrictives pour l'établissement de provisions de restructuration
- Suppression de l'amortissement des écarts d'acquisition
- Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation au moins annuels (IAS 36), comme c'est déjà le cas en FGAAP et USGAAP
- Comptabilisation des écarts d'acquisition dans la devise locale de l'entité acquise (IAS 21)
 - ➔ Ajustement rétroactif
 - ➔ Si la devise locale s'est dépréciée par rapport à l'euro depuis la date d'acquisition, impact négatif sur les écarts d'acquisition capitalisés mais impact positif sur leurs amortissements cumulés
 - ➔ L'appréciation de la devise locale par rapport à l'euro a l'effet inverse

ÉCARTS D'ACQUISITION RÉDUITS DE 1,3 MILLIARD D'EUROS suite aux ajustements de change des rachats des minoritaires d'AXA Financial et de SLPH



Stock options, plans d'actionnariat des salariés (IFRS 2) et engagements sociaux (IAS 19)

- Postes du bilan potentiellement soumis à des changements

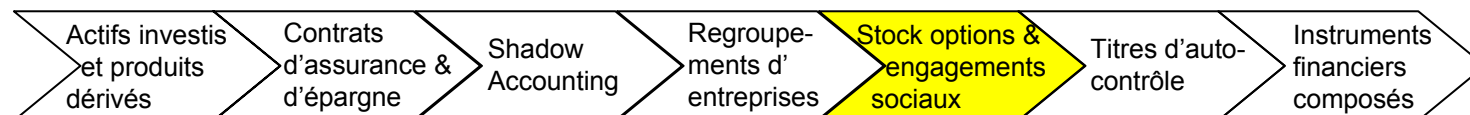
FGAAP – 31/12/2003

(En milliards d'euros)

Écarts d'acquisition	12,9	Capitaux propres du Groupe	23,4
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance vie	2,8	Intérêts minoritaires	2,5
Actifs investis	250,5	Dettes subordonnées	8,5
Placements représentant les engagements des contrats en UC	101,0	Provisions techniques – Assurance*	259,5
Part des réassureurs dans les provisions techniques	8,5	Provisions techniques des contrats en unités de compte*	101,1
Créances	24,5	Provisions pour risques et charges	6,9
Frais d'acquisition différés (DAC)	11,0	Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	8,3
Autres actifs	38,1	Autres passifs	39,1
ACTIF	449,2	PASSIF	449,2



* Brutes de réassurance

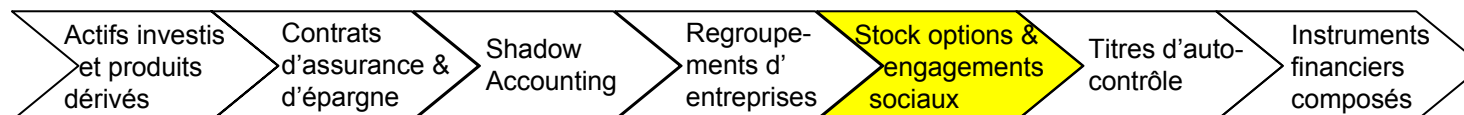


Stock options et plans d'actionnariat des salariés (IFRS 2)

- Les plans d'actionnariat d'AXA comprennent principalement des plans dont le règlement s'effectue en titres ainsi que les programmes Shareplan qui, en IFRS, ont les impacts suivants :

	Impact sur le compte de résultat	Impact sur les capitaux propres
Shareplan	Charge = Fair value de la décote offerte aux salariés	Aucun, car la charge passant par compte de résultat est annulée dans les capitaux propres
Stock options et similaires	Charge = Fair value à la date d'attribution, comptabilisée progressivement au cours de la période d'acquisition des droits	

- Les plans antérieurs au 7 nov. 2002 sont exclus du champ d'application des IFRS
- Certaines provisions constituées en FGAAP devront être reprises par les capitaux propres lors de l'adoption des IFRS: **IMPACT NET POSITIF DE 0,1 MILLIARD D'EUROS SUR LES CAPITAUX PROPRES D'OUVERTURE 2004**
- La fair value peut être calculée à l'aide du modèle Black-Scholes ou de modèles binomiaux. Elle **tiendra compte des restrictions de sortie, des périodes d'acquisition des droits et des annulations liées au départ de certains salariés**
 - Chaque année, environ 1% du capital est distribué sous forme de stock options
 - Le taux d'annulation moyen est d'environ 20% sur la durée de ces plans



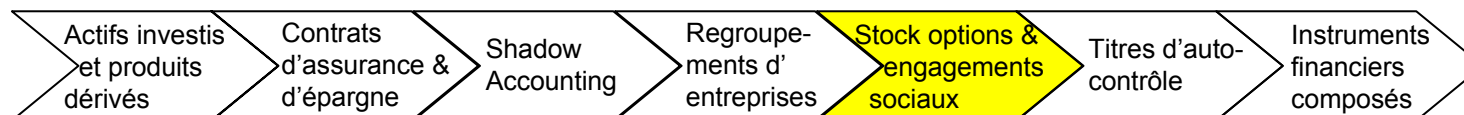
Engagements sociaux (IAS 19)

- Les gains ou pertes actuariels des exercices passés sont amortis dans le bilan d'ouverture, ce qui revient à annuler les gains/pertes non reconnus nets d'impôt, de participation des assurés et d'intérêts minoritaires (conformément à notre traitement dans l'Embedded Value des engagements de retraite Vie/ Épargne/ Retraite)

Au 31/12/03 En millions d'euros	Engagements de Retraite	Autres engagements	Total
Actifs en couverture	5 526	8	5 534
Moins : Engagements actuariels	<u>8 609</u>	<u>524</u>	<u>9 133</u>
Egal : Insuffisance de couverture	(3 083)	(516)	(3 599)
Position nette comptable FGAAP	43	(386)	(343)
Réconciliation entre insuffisance de couverture et position nette comptable = gains/pertes non reconnus	3 126	130	3 256

LE DÉFICIT RELATIF AUX ENGAGEMENTS SOCIAUX SERA INCORPORÉ AUX CAPITAUX PROPRES D'OUVERTURE 2004 POUR ENVIRON 2 MILLIARDS D'EUROS (après prise en compte de l'impôt, de la participation des assurés et des intérêts minoritaires)

- Les résultats futurs bénéficieront de l'absence d'amortissement des pertes ou gains actuariels passés, partiellement compensée par d'autres différences techniques



Titres d'auto-contrôle (IAS 2)

- Postes du bilan potentiellement soumis à des changements

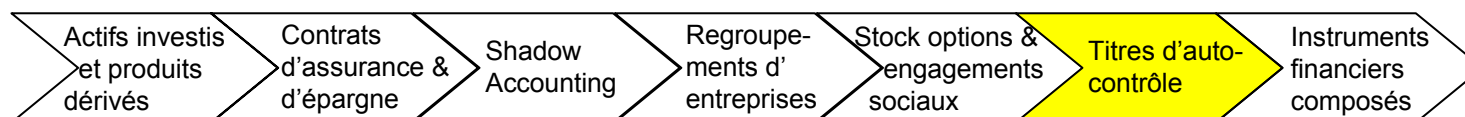
FGAAP – 31/12/2003

(En milliards d'euros)

Écarts d'acquisition	12,9	Capitaux propres du Groupe	23,4
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance vie	2,8	Intérêts minoritaires	2,5
Actifs investis	250,5	Dettes subordonnées	8,5
Placements représentant les engagements des contrats en UC	101,0	Provisions techniques – Assurance*	259,5
Part des réassureurs dans les provisions techniques	8,5	Provisions techniques des contrats en unités de compte*	101,1
Créances	24,5	Provisions pour risques et charges	6,9
Frais d'acquisition différés (DAC)	11,0	Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	8,3
Autres actifs	38,1	Autres passifs	39,1
ACTIF	449,2	PASSIF	449,2



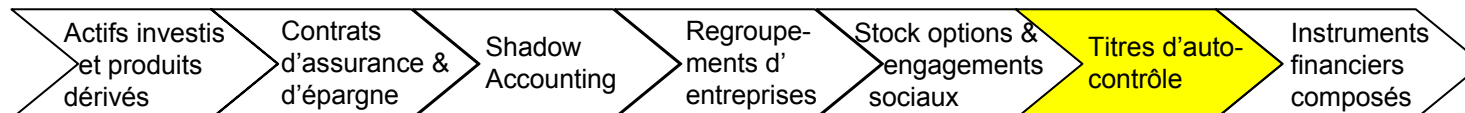
* Brutes de réassurance.



Titres d'auto-contrôle (IAS 2)

- Les titres d'auto-contrôle correspondent aux actions ordinaires de la société détenues par ses filiales ou directement par elle-même
- En FGAAP, les titres d'auto-contrôle d'AXA sont comptabilisés comme un investissement en actions car ils sont détenus en vue de la couverture des plans d'options d'achat d'actions
- En IFRS, **tous** les titres d'auto-contrôle doivent être déduits des capitaux propres au coût de revient, et ce **en dépit de toute logique économique**

IMPACT DE 0,5 MILLIARD D'EUROS SUR LES CAPITAUX PROPRES D'OUVERTURE 2004



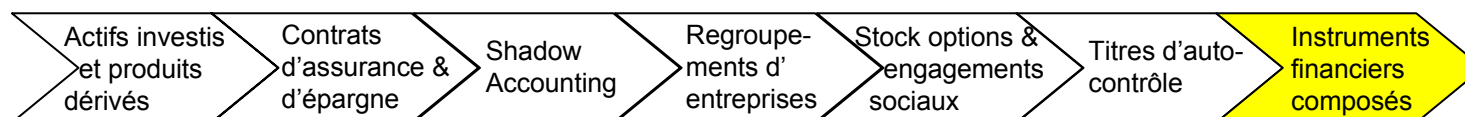
Instrumentes financiers composés (IAS 32)

- Postes du bilan pouvant donner lieu à des changements

FGAAP – 31/12/2003

(En milliards d'euros)

Écarts d'acquisition	12,9	Capitaux propres du Groupe	23,4
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance vie	2,8	Intérêts minoritaires	2,5
Actifs investis	250,5	Dettes subordonnées	8,5
Placements représentant les engagements des contrats en UC	101,0	Provisions techniques – Assurance*	259,5
Part des réassureurs dans les provisions techniques	8,5	Provisions techniques des contrats en unités de compte*	101,1
Créances	24,5	Provisions pour risques et charges	6,9
Frais d'acquisition différés (DAC)	11,0	Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	8,3
Autres actifs	38,1	Autres passifs	39,1
ACTIF	449,2	PASSIF	449,2



* Brutes de réassurance.

Instrument financiers composés (IAS 32)

- Les instruments financiers composés sont des instruments émis par la société qui comprennent à la fois une composante dette et une composante capitaux propres
 - ➔ Composante dette: obligation contractuelle de remboursement en numéraire
 - ➔ Composante capitaux propres : par exemple, option de conversion de la dette en un instrument représentatif de fonds propres de la société
- Selon les normes IFRS, ces composantes sont classées séparément au bilan :
 - ➔ **La composante dette est reportée en dettes** pour un montant égal à la valeur des cash-flows contractuels futurs actualisés au taux de marché en vigueur pour des obligations similaires mais non convertibles.
 - ➔ **La composante capitaux propres figure dans les fonds propres** pour un montant égal à la différence entre le produit de l'émission de l'instrument financier composé et la valeur de la composante dette.
La valeur de la composante capitaux propres demeure inchangée pendant toute la durée de vie de l'instrument, sauf en cas de conversion ou de changement des termes de l'instrument.
- **Pour AXA, ces instruments englobent les obligations convertibles et devraient avoir un **IMPACT POSITIF DE 0,2 MILLIARD D'EUROS SUR LES CAPITAUX PROPRES D'OUVERTURE 2004****

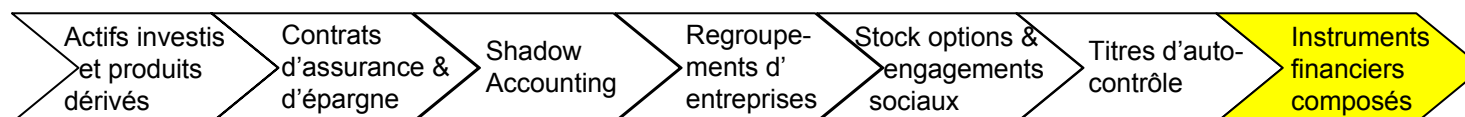


Tableau récapitulatif de l'impact des IFRS sur les capitaux propres d'ouverture 2004

	---	--	-	+	++	+++
Contrats d'assurance et d'épargne :						
Provisions d'égalisation en Assurances Dommages et Internationale			✓	✓		
DOC et équivalents						
Actifs investis et périmètre de consolidation						✓
Produits dérivés et de couverture				✓		
Stock options, plans d'actionnariat des salariés et engagements sociaux	✓					
Regroupements d'entreprises (impact de change sur les écarts d'acquisition)		✓				
Titres d'auto-contrôle			✓			
Instruments financiers composés				✓		

IMPACT GLOBAL D'ENVIRON -5%

Questions et réponses



vivre confiant

3. Impact sur les indicateurs clés d'AXA



vivre confiant

Les indicateurs clés de performance resteront quasiment inchangés

- Résultat opérationnel
 - ➔ AXA conservera pour la Phase 1 les concepts de résultats opérationnel et courant, la volatilité liée aux IFRS ne devant affecter que le résultat net
- Contribution des affaires nouvelles / Embedded value
- Analyse par marges Vie
- Cash-flows
- Ratio de frais généraux
- Ratio combiné
- Actifs sous gestion, collecte nette

AXA conservera le concept de résultat opérationnel dans le cadre des IFRS

FGAAP	IFRS
Résultat opérationnel	
+ Plus ou moins-values réalisées revenant aux actionnaires	
+ Provisions pour dépréciations FGAAP	+ Provisions pour dépréciations IFRS
Résultat courant	
+ Amortissement des écarts d'acquisition	+ Dépréciation des écarts d'acquisition et amortissement d'autres incorporels similaires
+ Opérations exceptionnelles résultant de changements de périmètre	
	+ Volatilité résiduelle des actifs financiers (instruments de couverture ne qualifiant pas pour la comptabilisation de couverture et actifs AFS _{P&L}) revenant aux actionnaires
Résultat net	

Le résultat opérationnel restera globalement inchangé

Principales différences entre les résultats opérationnels IFRS et FGAAP:

- Résultat financier opérationnel :
 - ➔ Extension du périmètre de consolidation: par exemple, résultat financier à la place des dividendes en FGAAP
- Vie/ Épargne/ Retraite : chargements et commissions perçus + marge technique : non significatif
- Résultat technique assurance Dommages et Internationale :
 - ➔ Élimination des provisions d'égalisation
- Frais généraux :
 - ➔ Vie/ Épargne/ Retraite : Nouvelle définition des coûts différés (DOC) pour les contrats d'épargne sans DPF
 - ➔ Engagements sociaux : pas d'amortissement des pertes ou gains actuariels passés + autres différences techniques
 - ➔ Coûts liés aux plans d'actionnariat des salariés et stock options
 - ➔ Règles plus restrictives pour le provisionnement des coûts de restructuration



➔ **NON MATÉRIEL**

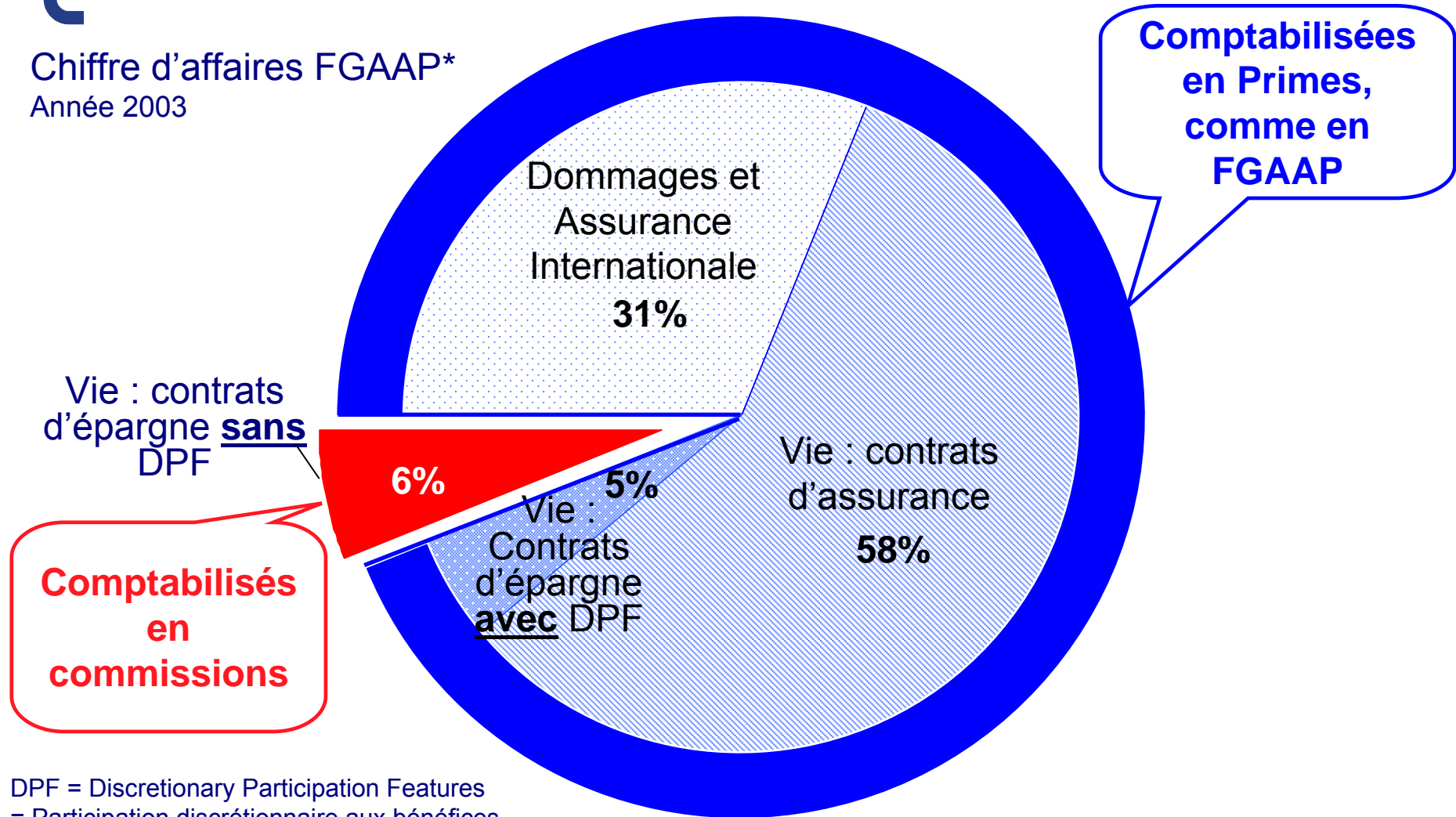
Tableau récapitulatif de l'impact des IFRS sur le résultat opérationnel

	--	-	=	+	++
Résultat financier opérationnel		✓		✓	
Vie/Epargne/Retraite: chargements et commissions perçus + marge technique			✓		
Dommages et Assurance Internationale: résultat technique		✓		✓	
Frais généraux					
DOC à la place de DAC pour contrats d'épargne sans DPF		✓			
Engagements sociaux: pas d'amortissement des pertes ou gains actuariels passés					✓
Coûts liés aux plans d'actionnariat des salaires et stock options	✓				
Règles plus restrictives pour le provisionnement des coûts de restructuration		✓			

IMPACT GLOBAL SUR LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL NE DEVRAIT PAS ETRE MATÉRIEL

Les IFRS auront un impact limité sur le chiffre d'affaires assurance

Chiffre d'affaires FGAAP*
Année 2003



DPF = Discretionary Participation Features
= Participation discrétionnaire aux bénéfices



* Hors gestion d'actifs et autres services financiers

Dorénavant, les publications trimestrielles d'AXA mettront l'accent sur des indicateurs spécifiques d'activité

- Vie/ Épargne/ Retraite :
 - ➔ Primes sur affaires nouvelles (« APE »)
 - ➔ Contribution des affaires nouvelles

- Assurance Dommages et Internationale
 - ➔ Primes brutes émises

- Gestion d'actifs
 - ➔ Commissions
 - ➔ Collecte nette

Impact sur les autres indicateurs

- Marge de solvabilité consolidée européenne
 - ➔ En matière de solvabilité, le régulateur français s'appuie toujours sur les FGAAP et non les IFRS
 - ➔ Notre marge de solvabilité consolidée européenne* publiée est très solide: 213% au 30 juin 2004

- Dividende
 - ➔ La capacité de distribution de dividende d'AXA est inchangée

- Structure financière
 - ➔ Les grands équilibres financiers demeurent inchangés
 - ➔ Dans le cadre des IFRS, il reste à définir l'indicateur et le référentiel d'endettement les plus représentatifs

4. Impact sur le modèle économique d'AXA



vivre confiant

Les obstacles liés aux IFRS ne modifient ni ne compromettent les fondamentaux économiques de notre activité

Principaux obstacles liés aux IFRS en phase 1 :

- Traitement asymétrique des actifs et des passifs
- Obligation de consolider les OPCVM et les sociétés immobilières
- Certaines stratégies de couverture justifiées économiquement sont non éligibles à la comptabilité de couverture
- Nécessité d'une stratégie axée sur des performances par rapport aux valeurs d'achat en raison de contraintes réglementaires et fiscales

Ces obstacles ne modifient ni ne compromettent les fondamentaux économiques de notre activité :

- Les principes retenus pour l'allocation d'actifs ne changent pas car ils sont dictés par notre gestion Actifs/Passifs
 - Les placements en actions et dans l'immobilier constituent la meilleure couverture contre le risque d'inflation
- La gestion des passifs à long terme demeure inchangée

Notre gestion Actifs/Passifs est dictée par des objectifs économiques solides...

- Notre gestion Actifs/Passifs aura toujours pour objectif de maximiser la valeur économique à long terme, compte tenu des contraintes liées au capital économique, aux autorités réglementaires et aux attentes des actionnaires
- Les programmes globaux de réduction des risques mis en œuvre par le biais de dérivés afin de couvrir les options incorporées dans les produits d'assurance Vie/ Épargne/ Retraite seront maintenus
- L'allocation d'actifs restera quasiment inchangée

...mais les IFRS auront quelques conséquences pratiques sur notre gestion quotidienne

- Préférence accordée à des stratégies d'investissement de taux offrant une rotation des actifs plus faible, en ligne avec la duration des passifs
- Recours plus limité aux OPCVM, en raison de la lourdeur technique et financière associée à leur consolidation
- Complexité liée à la mise en œuvre de programmes de couverture au travers d'instruments dérivés compte tenu des IFRS
- Approche Core/Satellite en matière d'allocation d'actifs

L'approche « Core/Satellites » repose sur une séparation nette des investissements stratégiques et tactiques

Portefeuilles « Core »

- Décisions d'investissement fondées sur les études annuelles de gestion actifs/passifs
- Les décisions d'investissement intègrent des spécifications comptables telles que des objectifs de résultat et de plus/moins-values réalisées
- La rotation moyenne de ces investissements est faible
- En général, les titres sous-jacents seront en « AFS_{OCI} »

Portefeuilles « Satellite »

- Allocation tactique des actifs et gestion active avec objectif de rendement absolu
- Les décisions d'investissement ne sont pas limitées par des contraintes comptables ou de duration, et se font en complémentarité avec l'investissement « Core »
- Suivi rigoureux du rendement attendu et de la volatilité, car la volatilité liée aux variations de valeur de ces investissements est reflétée immédiatement à 100% dans le compte de résultat
- Investissements réalisés principalement par le biais d'OPCVM consolidés en « AFS_{P&L} » ou d'investissements directs classés en Trading

Sur le plan opérationnel, les normes IFRS phase 1 impliquent :

- La modification des systèmes informatiques
- Une refonte des processus

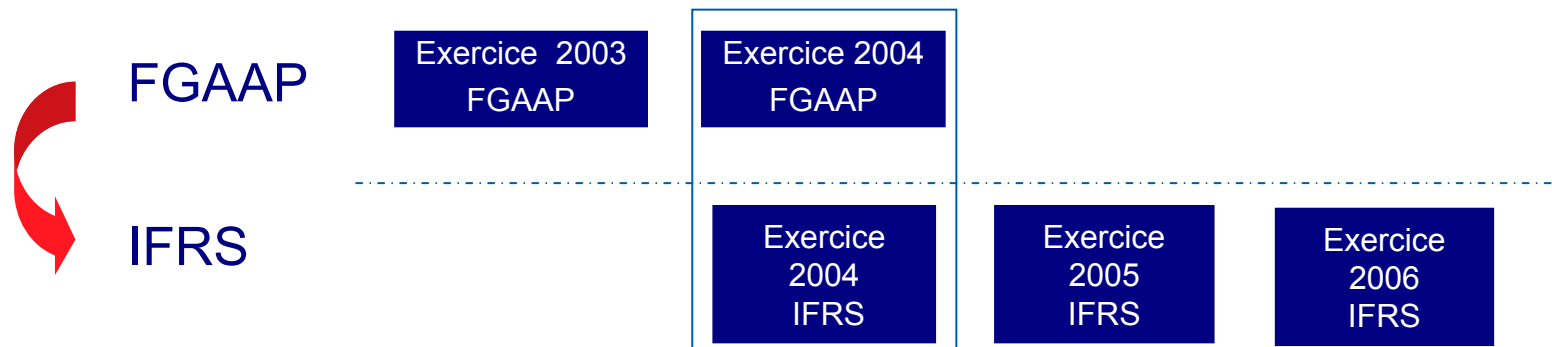
**→ Coût estimé de la transition (phase 1) pour 2004 =
30 à 40 millions d'euros**

5. Calendrier de communication externe



vivre confiant

Exigences de l'AMF en matière de passage aux IFRS



- IFRS applicables à compter du 1^{er} janvier 2005, avec données chiffrées 2004 comparatives pour le bilan et le compte de résultat
- Deux phases pour les assureurs
- Un seul jeu de comptes IFRS pour l'AMF et la SEC

Calendrier de communication externe

- Calendrier préliminaire de publication des résultats 2005 en normes IFRS (tous les résultats publiés incluront des données comparatives pour 2004) :
 - ➔ Indicateurs d'activité 1er trimestre 2005 : 3 mai 2005
 - ➔ Indicateurs d'activité 1er semestre 2005 : 28 juillet 2005
 - ➔ Résultats 1er semestre 2005 :
 - Résumés : 6 septembre 2005
 - Détaillés : 22 septembre 2005
 - ➔ Indicateurs d'activité 2005 sur 9 mois : 8 novembre 2005
 - ➔ Indicateurs d'activité de l'exercice 2005 : fin janvier 2006 (à confirmer)
 - ➔ Résultats de l'exercice 2005 : 28 février 2006 (à confirmer)
- Autres éléments de communication sur les IFRS à l'intention de la communauté financière :
 - ➔ Bilan et compte de résultat 2004 : 21 juin 2005

6. Conclusion



vivre confiant

Conclusion

Selon les normes IFRS en 2004, et par comparaison aux FGAAP :

- Les capitaux propres d'ouverture devraient être légèrement en baisse
- Le résultat opérationnel devrait être globalement inchangé
- Le résultat courant devrait être en hausse
- Le résultat net devrait être en hausse

Questions et réponses



vivre confiant

Annexe



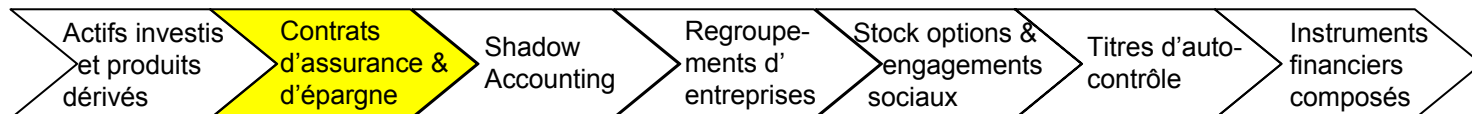
vivre confiant

Glossaire

- **AFS_{OCI}**: Disponible à la vente avec variations de valeur passant par OCI
- **AFS_{P&L}**: Option juste valeur, avec variations de valeur passant par P&L
- **APE**: Annual Premium Equivalent = 10% des primes uniques + 100% des primes périodiques
- **BIG**: Below Investment Grade
- **CFA**: Cash Flows Actualisés
- **DAC**: Coûts d'Acquisition Différés
- **DOC**: Coûts d'Origination Différés
- **DPF**: Participation Discrétionnaire aux Bénéfices
- **EV**: Embedded value
- **FGAAP**: normes comptables françaises
- **GMDB/IB/AB/WB**: Garanties Plancher en cas de décès/vie/maturité/retrait
- **HTM**: Titres détenus jusqu'à échéance
- **IAS**: International Accounting Standards
- **IDP**: Impôts Différés Passifs
- **IFRS**: International Financial Reporting Standards
- **IG**: Investment Grade
- **OCI**: Other Comprehensive Income = Autres composantes des capitaux propres
- **PB**: Policyholder Bonus = participation des assurés aux bénéfices
- **P&L**: compte de résultat
- **PVL**: Plus-Value Latente
- **VA**: Valeur Actuelle

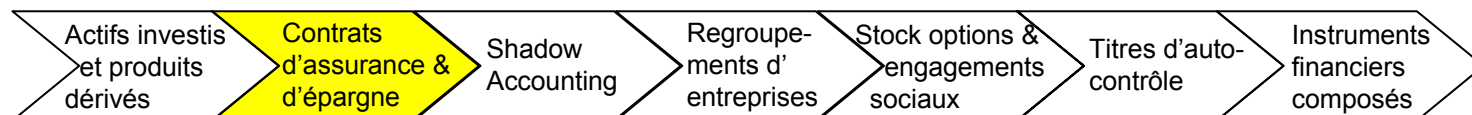
Contrats IFRS 4 - Dérivés cachés

- Les normes IFRS prévoient l'obligation de vérifier si des contrats d'assurance incluent des dérivés cachés susceptibles de devoir être isolés et évalués en fair value; leur variation de valeur impactant le compte de résultat
 - **Il n'y a pas lieu de séparer ni d'évaluer en fair value** les dérivés cachés s'ils remplissent l'une des conditions ci-dessous :
 - ➔ Il est **expressément temporairement exclu par la norme IFRS 4 en phase 1** [(options de rachat d'un contrat d'assurance moyennant un montant prédéterminé)]
 - ➔ Le dérivé est **clairement et étroitement lié au contrat** (ex : valeur de rachat en assurance vie classique, GMWB)
 - ➔ Il constitue en lui-même une **prestation d'assurance** (ex : GMDB, GMIB)
- ➔ **NON MATÉRIEL POUR AXA**



Contrats IFRS 4 - Ajustement sélectif des passifs pour refléter des hypothèses actuelles

- La norme IFRS 4 autorise des changements de méthode comptable pour la valorisation des contrats d'assurance **dès lors qu'ils rendent les états financiers plus pertinents**
- En règle générale, les changements doivent être effectués de façon cohérente pour toutes les transactions similaires
- Les changements dont l'objet est de refléter les taux en vigueur sur le marché et d'autres hypothèses courantes peuvent être effectués sur une base sélective :
 - ➔ **AXA prévoit de recourir à l'ajustement sélectif des passifs afférents aux GMDB/ IB/ AB faisant l'objet d'une couverture, afin que la valeur de ces passifs évoluent de façon symétrique à la valeur de la couverture**



Exemple d'instrument financier composé : Obligation convertible subordonnée émise par AXA en 2000

- Date d'émission : 17/02/2000
- Échéance : 01/01/2017
- Nombre d'obligations émises = 6 639 463
- Prix d'émission = 165,5 euros par obligation
- Taux d'intérêt annuel = 3,75% du prix d'émission
- Principal payé à l'échéance = 162,63% du prix d'émission, soit 269,16 euros par obligation
- Taux d'intérêt du marché pour des titres similaires sans option de conversion = 7,06%

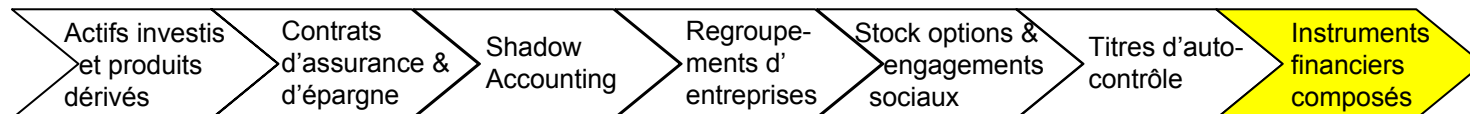
**Produit d'émission =
1 099 millions d'euros**

- La composante dette est évaluée en premier :

VA du principal par titre (269,15 euros échus dans 17 ans)	83,72 euros
+ VA des coupons par titre (6,21 euros/an pendant 17 ans)	59,72 euros
Valeur de la composante dette par titre	143,44 euros

⇒ Valeur de la composante dette pour l'émission : 952 millions d'euros

- La composante capitaux propres est égale à la différence entre le produit d'émission et la composante dette, soit 146 millions d'euros





vivre Confiant
